

Image not found or type unknown



Vehicule vendue et contestation de l'acquéreur

Par **celico**, le **08/08/2013** à **08:32**

[smile9]Je vends mon véhicule a un particulier en très bon état, et 9 jours après, il me contacte pour me dire que le véhicule est en panne, de venir avec un plateau le récupérer, et de le rembourser. Il prétend que le CT est bidouillé (effectué par l'ancien propriétaire, car je ne l'ai gardé que 3 mois), et la dernière révision est truquée! Mais pas de précision sur la panne. Que peut on faire? merci de votre réponse.